



Challenge départemental U.11



REGLEMENT DISTRICT DE L'ORNE

ARTICLE 1 : PARTICIPATION

- ⌋ Le nombre d'équipes engagées par Club n'est pas limité,
- ⌋ Les équipes mixtes et les équipes exclusivement féminines sont autorisées,
- ⌋ L'engagement des clubs est fait automatiquement par le District pour les équipes inscrites en Plateaux.
- ⌋ L'engagement est gratuit.

Lors du premier tour, la feuille comporte obligatoirement :

- ° L'indication claire de l'équipe (ex : AS Club1, AS Club 2...)
- ° L'indication des Noms, Prénoms, N° de licence des joueurs ou joueuses, de l'Eduteur et/ou du Dirigeant Responsable.
- ° L'indication de la jonglerie par joueur et le total de l'équipe.
- ° Le nom de l'Arbitre, sa Signature et le score de la rencontre.

Cette formule permet de faire jouer tous les enfants en évitant les éliminations précoces mais elle nécessite un important travail administratif (classements, programmations des rencontres, convocations). Pour ce 1^{er} tour, il sera donc impératif que les clubs recevant **renvoient la feuille de match** dûment remplie **avant le mardi 12 h suivant la rencontre** pour une bonne organisation. Ce 1^{er} tour étant enregistré sur Foot Club, il vous incombe de **saisir le résultat sur Foot Club**.

A partir du 2^{ème} tour, vous devrez utiliser la FMI sauf si 2 équipes du même club se rencontrent (dans ce cas, prendre une feuille de plateau)

En cas de match nul, vous devez saisir un score fictif de tirs au but. Rappel : vous n'avez pas à effectuer une séance de tirs au but, chaque équipe marquera 2 points.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DU CHALLENGE

Le challenge se déroule sous la formule échiquier.

Les équipes de Niveau 1 et 2 participent au Challenge A et les équipes de Niveau 3 participent au Challenge B.

A chaque tour sera établi un classement prenant comme ordre :

- 1 : Le nombre de points obtenus lors de la ou des rencontres disputées
- 2 : En cas d'égalité du nombre de points, le total de jonglerie.

1^{er} tour : tirage au sort par secteur : Secteur Flers/Domfront, secteur Alençon/Mortagne, secteur Argentan/L'Aigle. C'est un match simple précédé d'une séance de jonglerie comptabilisée

2^{ème} tour : formule échiquier par secteur. Les rencontres seront établies en fonction du classement : l'équipe classée 1^{ère} rencontre l'équipe classée 2^{ème}, la 3^{ème} rencontre la 4^{ème}... (Cas particuliers : les équipes ne peuvent se rencontrer deux fois lors de la même compétition, des aménagements pourront être effectués par la commission organisant la compétition)

3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} tour : le tirage sera effectué sous la formule échiquier dans les 2 challenges sur tout le département.

ARTICLE 3 : DEROULEMENT DE LA JONGLERIE

Chaque joueur, passe à tour de rôle d'abord pied droit : 2 essais consécutifs (maxi : 30 pied droit et 30 pied gauche) en tenue de footballeur (protège tibia obligatoire), départ ballon au sol ou à la main, une seule surface de rattrapage autorisée (exemple cuisse), ensuite tout le monde passe pied gauche.

Une fois la jonglerie pied fort réalisée, tous les joueurs effectuent la jonglerie pied faible. Pour cela, il est possible de partir du pied fort, le comptage s'effectue à partir du premier contact pied faible.

Après la jonglerie de l'ensemble des joueurs, les 8 meilleurs scores sont retenus pour le total de l'équipe.

Lors de la finale départementale la jonglerie sera identique avec en plus 10 têtes.

La jonglerie sera obligatoirement effectuée au 1^{er} tour. Sinon l'équipe ne pourra se qualifier pour la finale départementale. En cas d'exempt ou de forfait, l'équipe présente devra obligatoirement effectuer cette épreuve et envoyer le relevé des scores au District avec la Feuille de Match signifiant le forfait ou l'exempt.

ARTICLE 4 : CLASSEMENT

& Victoire : 4 points.

& Nul : 2 points.

& Défaite : 1 point.

& Forfait : 0 point.

En cas d'égalité au classement, les critères pour départager les ex-aequo sont :

a) Le total de jongleries de chaque équipe obtenu par l'addition du score des 8 meilleurs joueurs ou joueuses.

b) Si l'égalité subsiste, le meilleur total en tenant compte du 9, 10, 11 puis 12^{ème} joueur. Tout joueur absent se verra attribuer un total de 0 point à la jonglerie.

ARTICLE 5 : DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Durée des rencontres : 2 x 25 minutes

Nombre de joueurs : 8 + 4 remplaçants (tout le monde joue !)

Participation des joueurs : tous les joueurs devront être qualifiés le jour de la rencontre. **Les clubs ne pourront aligner en équipes inférieures plus de 2 joueurs ayant disputé en totalité ou en partie 2 matchs de challenge en équipes supérieures. La Commission ne pourra étudier les éventuels cas litigieux que si une réserve a été posée.**

ARTICLE 6 : FINALE DISTRICT

La Finale District est organisée par la Commission de football animation du District, le 7 juin 2019 à Flers.

Elle réunit les 16 premières équipes du département à l'issue du 5^{ème} tour qualifiés pour le challenge A et les 8 premières équipes pour le challenge B, après tirage au sort intégral, selon la formule "ECHIQUIER".

Dans chaque finale, 1 club ne peut pas présenter plus d'une équipe.

Nombre de rencontres : cinq de 2 x 8 minutes avec une mi-temps de 2 minutes.

ARTICLE 7 : LES CAS NON PREVUS, dans le présent règlement sont tranchés par la commission de football animation, responsable de la compétition et en dernier ressort par le Comité Directeur du District sauf en ce qui concerne les faits disciplinaires jugés par la Commission de Discipline du District.